

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ALINA » en abrégé « SCI ALINA »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C, Lot 323 B, Ilot  
03

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08/11/2024 reçus par Me KOUAKOU LILIANE SAINT-PIERRE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 12/11/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
ALINA » en abrégé « SCI ALINA »

Objet : • L'achat et la vente de tous les biens mobiliers et immobiliers ;

• La propriété et la gestion, à titre commercial ou autre, de tous les biens mobiliers et immobiliers, et plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ;

• L'acquisition, la prise à bail, la location, la location-vente, la propriété ou la copropriété, par tous moyens de droit, de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ;

• La construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ;

• La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ;

• L'administration, la mise en valeur et l'

exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement et après tous aménagements et construction, s'il y a lieu, des biens ruraux ;

- La réalisation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux bâtis ou non bâtis, par voie d'échange ou apports en société, échanges pouvant être consentis en tout ou partie ou encore par étages ou autres portions indivises ;

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, de tous emprunts ou facilités de caisse, avec ou sans garantie hypothécaires ;

- Le cautionnement hypothécaire de ses membres afin de garantir les emprunts qu'ils pourront contracter individuellement ou sous une forme quelconque auprès des particuliers ou d'établissement de crédit, soit à titre de prêts principaux, soit de prêts complémentaires, en vue de procurer à la Société les fonds nécessaires à la réalisation de son objet ;

- Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social, et ce, par voie de caution hypothécaire ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C, Lot 323 B, Ilot 03

Dirigeant(s) M EZZEDDINE ALI (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00181 du 28/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

